

UFA Ancenis rattachée au CFA Saint Félix La salle

Intitulé

Brevet de Technicien Supérieur en Management Commercial Opérationnel par la voie de l'apprentissage

Le métier

Le titulaire du brevet de Technicien Supérieur en management Commercial opérationnel a pour mission de prendre la responsabilité opérationnelle de tout ou partie d'une unité commerciale. Il prend en charge la relation client dans sa globalité ainsi que l'animation et la dynamisation de l'offre.

Il assure également la gestion opérationnelle de l'unité commerciale ainsi que le management de son équipe commerciale.

Il anime, supervise les activités de son équipe et en évalue l'efficacité dans un souci d'amélioration continue.

Il veille à l'application des procédures en vigueur dans son unité commerciale.

Il exerce son métier en autonomie en s'adaptant à son environnement professionnel.

Prérequis

Être titulaire d'un baccalauréat

Des tests de positionnement organisés par le Centre de Formation sont requis.

Objectifs

Les aptitudes et compétences visées au cours de la formation sont :

- Développer la relation client et assurer la vente conseil
- Animer et dynamiser l'offre commerciale
- Assurer la gestion opérationnelle
- Manager l'équipe commerciale

Durée de la formation et calendrier de l'alternance

La formation est d'une durée de 24 mois. L'alternance est personnalisée selon votre expérience professionnelle, le résultat de vos tests de positionnement.

Modalités d'accès

L'UFA s'inscrit dans la procédure rectorale des admissions dans l'enseignement supérieur : www.parcoursup.fr

La procédure interne prévoit des tests de positionnement et un entretien de motivation. Un rendez vous est fixé auprès du secrétariat du CFP (Tél. : 02 40 96 41 22 // mail : cfpp.ancenis@stjosta.net) Consultez notre site <https://www.stjosta.net/centre-de-formation-professionnelle/>

Délai d'accès

Suite à votre inscription sur parcours sup et l'obtention de votre baccalauréat, le démarrage de la formation est fixé le lundi de la dernière semaine du mois d'Août.

Mis à jour le 09/05/2023

CFP d'Ancenis - 47 boulevard Joseph Vincent - CS 10119 - 44153 Ancenis cedex – Tél: 02 40 96 41 22
e-mail : cfpp.ancenis@stjosta.net – site internet : <https://www.stjosta.net/centre-de-formation-professionnelle/>
N° de déclaration d'activité : 5244 39 34 44

ORGANISME PRIVÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE PERMANENTE ET CONTINUE

Association (Loi juillet 1901) – Siret 439 055 013 00031 –APE 8559 A

Lieu de déroulement de la formation

La formation se déroule de façon alternée sur le site d'enseignement et de formation saint Joseph saint Thomas d'Aquin au 47 boulevard Vincent Accès Impasse Georges Clémenceau- 44153 Ancenis et dans les locaux de l'entreprise accueillant le stagiaire.

Tarifs et Rémunération : contrat d'apprentissage

La formation peut être organisée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Elle est gratuite et rémunérée pour l'apprenti(e).

Taux de rémunération du contrat d'apprentissage au 1^{er} mai 2023 :

Age	Première année d'exécution du contrat	Seconde année d'exécution du contrat	Troisième année d'exécution du contrat
De 16 à 17 ans	27% du SMIC 471.74€	39% du SMIC 681.41€	55% du SMIC 960.96€
De 18 à 20 ans	43% du SMIC 751.30€	51% du SMIC 891.07€	67% du SMIC 1170.62€
De 21 à 25 ans	53% du SMIC ou du minimum conventionnel 926.02€	61% du SMIC ou du minimum conventionnel 1065.79€	78% du SMIC ou du minimum conventionnel 1362.82€
26 ans et plus	100% du SMIC ou du minimum conventionnel 1747.20€		

Le Coût de la formation est présenté à l'entreprise sur devis. Possibilité de prise en charge de ce coût par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend l'entreprise. Se renseigner auprès de l'UFA.

La formation peut également être financée par des OPCO, le pôle emploi. Nos formations sont éligibles au Compte personnel de Formation.

Accompagnement vers l'entreprise – employeur d'apprenti(e)s

Pour les apprentis : L'UFA d'Ancenis accompagnent les candidats tout au long de leur recherche d'entreprise : diffusion des offres d'alternance, mise en relation avec les entreprises.

Pour les stagiaires (hors apprentis), le CFP vous aide dans les démarches de recherches de stage grâce à un catalogue des entreprises du pays d'Ancenis.

Tarifs et Rémunération : contrat de professionnalisation

La formation peut être organisée dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Elle est gratuite et rémunérée.

Taux de rémunération du contrat de professionnalisation au 1^{er} mai 2023 :

Âge	
Moins de 21 ans	Au moins 65% du SMIC 1 135,68€
21 ans à 25 ans révolus	Au moins 80% du SMIC 1 397,76€
26 ans et +	Au moins le SMIC ou 85% du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable 1 747,20 €

Mis à jour le 09/05/2023

Pour tous renseignements :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/contrat-de-professionnalisation>

La formation

Enseignement de spécialité

Activités types	Compétences professionnelles
Développement de la relation client et vente conseil	Assurer la veille informationnelle
	Réaliser des études commerciales
	Vendre
	Entretenir la relation client
Animation et dynamisation de l'offre commerciale	Elaborer et adapter en continu l'offre de produits et de services
	Organiser l'espace commercial
	Développer les performances de l'espace commercial
	Concevoir et mettre en place la communication commerciale
	Evaluer l'action commerciale
Gestion opérationnelle	Gérer les opérations courantes
	Prévoir et budgétiser l'activité
	Analyser les performances
Management de l'équipe commerciale	Organiser le travail de l'équipe commerciale
	Recruter les collaborateurs
	Animer l'équipe commerciale
	Evaluer les performances de l'équipe commerciale

Enseignements généraux :

Culture générale et expression

Langue vivante étrangère

Culture économique, juridique et managériale

Méthodes mobilisées

La formation est assurée en présentiel par des cours théoriques, des travaux dirigés et des travaux pratiques sur plateaux techniques dédiés à la Spécialité. La formation pratique en entreprise est placée sous la responsabilité d'un Maître d'apprentissage ou tuteur de stage.

Modalités d'évaluation

Evaluations au cours de la formation + examens en fin de formation

Mis à jour le 09/05/2023

CFP d'Ancenis - 47 boulevard Joseph Vincent - CS 10119 - 44153 Ancenis cedex – Tél: 02 40 96 41 22
e-mail : cfpp.ancenis@stjosta.net – site internet : <https://www.stjosta.net/centre-de-formation-professionnelle/>
N° de déclaration d'activité : 5244 39 34 44

ORGANISME PRIVÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE PERMANENTE ET CONTINUE

Association (Loi juillet 1901) – Siret 439 055 013 00031 –APE 8559 A

Modalités de rattrapage

Les étudiants ont accès au rattrapage si :

- leur moyenne est au moins égale à 8 et inférieure à 10/20 ;
- et si leur moyenne est au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves du domaine professionnel.

Les notes prises en compte, dans les deux cas, incluent, le cas échéant, les bénéfiques et reports de notes.

Le candidat choisit deux épreuves orales parmi celles qui portent sur les compétences relevant du domaine général pour chaque spécialité du BTS. Chaque épreuve comporte 20 min de préparation et 20 min de soutenance (10 min de préparation et 10 min de soutenance pour les langues), avec sujets soumis par les examinateurs. Elle est notée sur 20.

Calcul de la moyenne générale des notes aux épreuves du 1^{er} groupe et du rattrapage, après prise en compte de la meilleure note obtenue entre celle de l'épreuve du 1^{er} groupe et celle de l'épreuve de rattrapage qui lui correspond. Si le candidat obtient une moyenne générale au moins égale à 10/20, il sera déclaré admis par le jury de délibération, sinon il sera refusé.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'accueil et l'organisation de la formation pour les personnes en situation de handicap seront systématiquement étudiés par le Référent Handicap de l'organisme de formation. Renseignements auprès du secrétariat de l'organisme de formation Mme Crespin Emmanuelle crespin.e@stjosta.net (CFP-IFAS) et auprès de Madame Sandrine Bejenne sandrine.bejenne@stfelixlasalle.fr référente handicap (CFA).

Poursuite d'études

- Licences professionnelles du domaine commercial
- Licences professionnelles du domaine négociation
- Licences professionnelles du domaine management
- Licences professionnelles du domaine gestion
- Licences générales et Ecole de commerce
- Bachelor commerce
- Bachelor négociation
- Bachelor management
- bachelor gestion

Liens utiles

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bts-epreuves-de-rattrapage-85793>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045862653>

Contacts

Renseignements auprès du secrétariat de l'organisme de formation : CFP-UFA Ancenis, 47 boulevard Vincent –Accès Impasse Georges Clémenceau- 44153 Ancenis- tél : 02.40.96.41.22

Mis à jour le 09/05/2023

CFP d'Ancenis - 47 boulevard Joseph Vincent - CS 10119 - 44153 Ancenis cedex – Tél: 02 40 96 41 22
e-mail : cfpp.ancenis@stjosta.net– site internet : <https://www.stjosta.net/centre-de-formation-professionnelle/>
N° de déclaration d'activité : 5244 39 34 44

ORGANISME PRIVÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE PERMANENTE ET CONTINUE

Association (Loi juillet 1901) – Siret 439 055 013 00031 –APE 8559 A